

LE RELAIS PETITE ENFANCE DE CHARTRES METROPOLE

Un lieu d'échanges, d'écoute et d'informations pour l'accueil du jeune enfant.

- Vous êtes parent ?
- Vous cherchez un mode d'accueil ou des réponses à vos questions concernant cet accueil ?
 - Vous êtes Assistant Maternel ?
- Vous souhaitez transmettre vos disponibilités d'accueil et participer à des ateliers d'éveil avec les enfants ?

➤ Alors, le Relais Petite Enfance de Chartres métropole est là pour vous !

En effet, le Relais Petite Enfance (RPE) de Chartres métropole est un lieu de rencontres et d'échanges pour les Assistants Maternels, les parents et les enfants de 0 à 4 ans.

Sur la commune Bailleau L'Evêque,

9 Assistantes Maternelles agréées accueillent des jeunes enfants.

Le RPE de Chartres métropole propose aux parents une information sur les différents modes d'accueil : listes d'Assistants Maternels disponibles, aide dans leurs démarches de parent-employeur, écoute, soutien...

Le RPE de Chartres métropole accompagne, également les assistants maternels dans leur quotidien professionnel : informations sur leur statut, démarches administratives, accompagnement à la professionnalisation. Un prêt de jeux est également disponible.

Chaque mois, des ateliers d'éveils sont proposés aux Assistants Maternels et aux enfants qu'elles accueillent. Celui-ci est adressé, par courrier, aux Assistants Maternels. Pour participer aux temps collectifs, chaque assistant maternel doit s'inscrire, par téléphone auprès du RPE de Chartres métropole.

Sur la commune, un atelier d'éveil est proposé chaque mois dans les locaux de l'ALSH, Parc Olivier Gault. Ces temps collectifs rassemblent les enfants et les Assistants Maternels pour le plus grand plaisir de chacun.

Après un temps d'accueil et de jeux libres, l'Educatrice de Jeunes Enfants propose « l'activité du jour », puis l'animation s'achève autour d'histoires et de chansons.

L'équipe du RPE de Chartres métropole vous accueille dans les locaux de **La Maison des Enfants, 3 rue du Puits Drouet à Chartres**. Vous pouvez joindre le RPE de Chartres métropole au numéro suivant **02.36.67.30.20**, aux horaires suivants :

- ▶ Les lundis, mardis, vendredis de 9h00-13h00 / 14h00-18 h et les jeudis de 9h00 à 13h00 ;
- ▶ Les mercredis et les vacances scolaires de 9h00-13h00 / 14h00-17h30.